

Responsabilités du poste de maire entrant

Par tirouge26, le 08/08/2015 à 19:03

Bonjour,

voilà ma question:

Un maire entrant est'il légalement responsable des constructions illégales antérieures sur sa commune?

Merci d'avance.

(Je peux m'expliquer plus précisément au besoin...[smile3])